

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU FARO-ET-DEO

COMMUNE DE KONTCHA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

ADAMAWA REGION

FARO-ET-DEO DIVISION

KONTCHA COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Évaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Photo 1: Enquête auprès des ménages



Photo 2: Hôtel de ville de Kontcha

Réalisé par : LE SERVICE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL (SADER)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE.....	3
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS.....	6
LISTE DES TABLEAUX.....	7
LISTE DES FIGURES.....	9
LISTE DES PHOTOS.....	10
LISTE DES CARTES.....	11
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	12
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE.....	14
(i) Taille et répartition de l'échantillon.....	14
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages.....	15
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage.....	15
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE KONTCHA.....	19
II.1 Présentation de la Commune.....	19
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation.....	21
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles.....	22
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES.....	26
III.1 Description de la population enquêtée.....	26
III.2 Approvisionnement en eau potable.....	27
III.3 Services de santé.....	38
III.4 Services de l'éducation.....	43
III.5 Fourniture des services communaux.....	48
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE.....	53
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements.....	53
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif.....	53
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif.....	53
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif.....	55
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard.....	56
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	59
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	62
ANNEXES.....	63
Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard.....	63
Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard.....	64
Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard.....	64
Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard.....	65
Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard.....	66
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements.....	83

PRÉFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) renvoie au processus qui vise à renforcer les performances des collectivités locales à travers un engagement civique et une participation active des citoyens afin d'instaurer une culture de transparence. Il permet également d'emmener les Élus et les organes de gestion des collectivités locales que nous sommes à rendre compte de nos actions de développement sur le terrain.

Cependant, il est largement supporté par la Banque Mondiale, et les méthodes participatives offrent des outils concrets pour l'expérimentation de ce concept. C'est ainsi que la Commune avec l'accompagnement du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) et l'Institut National de la Statistique (INS) a initié le projet Scorecard. Cette expérience comme tant d'autre montre que l'enjeu est de restaurer la confiance des populations vis-à-vis des actions publiques et d'instaurer un dialogue politique formel entre les différents acteurs du développement.

Toutefois, il convient de noter que la Commune compte à ce jour plusieurs infrastructures qui permettent à la population d'accéder à plusieurs biens et services entre autres 01 Centre Médical d'Arrondissement, 02 centres de santé/centres de santé intégrés, 06 réseaux d'adduction d'eau communal non fonctionnel, 16 forages avec pompe à motricité humaine, 13 écoles primaires publiques. Il existe également 02 écoles maternelles publiques, et 01 établissement d'enseignement secondaire public.

Certes, la Commune peut se féliciter pour ces efforts mais cela interpelle à multiplier les actions à l'endroit des populations, car ces résultats demeurent insuffisants. Sur la base de l'existant, ce rapport permet d'appréhender le besoin en termes d'infrastructures de base dans la Commune de Kontcha. C'est pourquoi il est important pour toutes les forces vives de la Commune de le lire afin d'être mieux informés sur les efforts consentis par la Commune pour satisfaire sa population.

Ainsi, l'exécutif communal tient à remercier le PNDP et l'INS qui l'ont accompagné dans la réalisation de ce projet et espère que ce processus va contribuer à combler ses attentes. Il remercie également les populations pour l'accueil chaleureux réservé aux enquêteurs au sein des ménages pour avoir pris part activement à cette enquête.

LE MAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un outil mis en place depuis 2004, par le Gouvernement camerounais avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de décentralisation.

Ce positionnement du Programme induit une forte implication des populations à la base dans l'exécution de toutes ses activités. La matérialisation de cette prise en compte des citoyens de la Commune justifie l'émergence de divers mécanismes d'information, de coordination et de contrôle tant au niveau de la Commune qu'au niveau du PNDP, sur lesquels se fonde l'engagement citoyen.

Le Scorecard est une enquête de perception du niveau de satisfaction des populations sur la qualité de l'offre des biens et services publics dans l'espace communal, notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la Commune. Son objectif global est de capter auprès des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal de Kontcha.

La méthodologie utilisée pour réaliser le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la Commune de Kontcha a obéi au respect des étapes suivantes : le tirage de l'échantillon, la collecte et l'exploitation des données. Après la définition de sa taille, un échantillon représentatif de la population de la Commune a été réalisé par l'INS, à l'issu de la cartographie. Afin d'assurer un plein succès à l'opération de collecte des données, une campagne de sensibilisation permanente a été effectuée auprès des populations, des administrateurs et leaders communautaires par les Superviseurs départementaux et communaux. Ces différentes échéances ont été réalisées avec l'implication des autorités administratives, traditionnelles, religieuses et les élus locaux. La collecte des données a été réalisée par l'OSC SADER qui a préalablement procédé à la formation de 2 agents enquêteurs et 01 superviseur communal par Commune du 06 au 08 mai 2022 dans la salle des réunions du Conseil Régional de l'Adamaoua. L'enquête proprement dite a duré 15 jours précisément du 21 mai au 05 juin 2022. Les tableaux d'analyse ont été produits par l'INS et transmis à l'OSC SADER pour production du rapport d'analyse. L'exploitation de ces tableaux a produit les résultats ci-dessus :

Secteur hydraulique

Il ressort que **93,7%** de ménages ont déclaré que le système public d'approvisionnement en eau existant dans leur village/quartier est constitué des forages avec pompe à motricité humaine. En plus des comités de gestion des points d'eau à qui incombe la remise en service des points d'eau en panne, d'autres institutions ou personnes interviennent également pour réparer les pannes, à l'exemple des

chefs de village/quartiers, du Maire et d'autres partenaires au développement. Les problèmes d'eau qui se posent dans les villages/quartiers sont essentiellement l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau, la mauvaise qualité de l'eau, et l'éloignement des points d'eau des ménages. La construction des points d'eau supplémentaires, la réhabilitation des points d'eau en panne, l'amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants, et la redynamisation et la mise en place du COGES sont les principales attentes exprimées par les ménages.

Secteur santé

Par rapport au secteur de la santé, l'ensemble des ménages ont accès à la formation sanitaire public et dont la principale à être fréquentée par les ménages est le CMA. Selon les ménages enquêtés, les problèmes de l'offre des services dans ce secteur se posent au niveau du coût élevé de l'accès aux soins de santé, et à l'absentéisme du personnel. Les principales actions que les ménages sont prêts à mettre en œuvre pour l'amélioration des services de santé se déclinent en terme de plaider auprès de la Commune pour le respect des normes sectorielles, de l'amélioration de la gestion du FOSA, et l'approvisionnement en médicament et dotation en équipement.

Secteur de l'éducation

Quant au secteur de l'éducation, le manque d'information sur le cycle de formation professionnelle révèle la faible présence de cet enseignement dans la Commune. À part l'APEE qui intervient régulièrement pour réfectionner les salles de classes endommagées, les organisations des villages, le Maire, et le MINEDUB s'impliquent également à cette tâche. Le problème de l'offre de service en matière de l'éducation du cycle maternel, primaire et secondaire se pose au niveau des insuffisances des salles de classe, des équipements et des manquements liés au personnel enseignant.

Force est de constater que peu de ménage participe aux réunions de l'APEE pour tous les cycles d'enseignements. La raison principale de non-participation des ménages est la non reddition des comptes par les responsables de l'APEE.

Services offerts dans l'institution communale

Au sujet des services rendus dans l'institution communale, l'établissement d'actes de naissance est le service le plus sollicité. Plus de la moitié des ménages dans l'ensemble trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service d'acte de naissance, d'acte de mariage, d'acte de décès, légalisation des documents et la délivrance des documents d'urbanisme. Cependant, les ménages disent n'avoir pas de visibilité sur les actions communales et trouvent qu'ils sont faiblement impliqués. Afin de rendre visible les actions de la Commune, plus de la moitié des ménages se sont engagés dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers la contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

BIP	: Budget d'Investissement Public
CAMWATER	: <i>Cameroon Water</i>
CC	: Comité de Concertation
CCAP	: Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CES	: Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC	: Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CMA	: Centre Médical d'Arrondissement
COGES	: Comité de Gestion
CSI	: Centre de Santé Intégré
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
CVUC	: Communes et Villes Unies du Cameroun
DCTD	: Direction des Collectivités Territoriales Décentralisées
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
INS	: Institut National de la Statistique
MINEE	: Ministère de l'Eau et de l'Énergie
MINSEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINEDUB	: Ministère de l'Éducation de Base
MINSANTE	Ministère de la Santé
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
ODD	: Objectif de Développement Durable
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PACDDU	: Programme d'Appui aux Capacités Décentralisées de Développement Urbain
PADDL	: Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PCD	: Plan Communal de Développement
PNDP	: Programme National de Développement participatif
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UFA	: Unités Forestières d'Aménagement
UPE	: Unité Primaire d'Échantillonnage
ZD	: Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1: Bilan de la collecte des données de Kontcha	18
Tableau 2. 1:Etat des lieux des points d'eau dans la Commune	22
Tableau 2. 2:État des lieux des formations sanitaires couvrant la Commune.....	23
Tableau 2. 3:État des lieux des services de l'éducation.....	24
Tableau 2. 4:Inventaire des services communaux	25
Tableau 3. 1:Répartition (%) dans la Commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence.....	26
Tableau 3. 2:Répartition (%) dans la Commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge	27
Tableau 3. 3:Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	28
Tableau 3. 4:Utilisation d'une source d'eau publique	28
Tableau 3. 5:Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée	29
Tableau 3. 6:Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages.....	29
Tableau 3. 7:Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé	30
Tableau 3. 8:Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau.....	31
Tableau 3. 9:Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES	32
Tableau 3. 10:Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source	33
Tableau 3. 11:Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin.....	35
Tableau 3. 12:Répartition dans la Commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction.....	35
Tableau 3. 13:Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	36
Tableau 3. 14:Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable	37
Tableau 3. 15:Répartition (%) dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence.....	38
Tableau 3. 16:Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	39
Tableau 3. 17:Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	40

Tableau 3. 18: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	40
Tableau 3. 19: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	41
Tableau 3. 20: Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	42
Tableau 3. 21: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence	43
Tableau 3. 22: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public	43
Tableau 3. 23: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence	44
Tableau 3. 24: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle	45
Tableau 3. 25: Proportion (%) dans la Commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence	45
Tableau 3. 26: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence	46
Tableau 3. 27: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction	47
Tableau 3. 28: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	47
Tableau 3. 29: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	48
Tableau 3. 30: Demande de service, accueil à la Commune et temps mis pour l'obtention du service	49
Tableau 3. 31: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal	50
Tableau 3. 32: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal	50
Tableau 3. 33: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la Commune	51
Tableau 3. 34: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	51
Tableau 3. 35: Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale	52

LISTE DES FIGURES

Figure 3. 1:Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau	31
Figure 3. 2:Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence	34
Figure 3. 3:Répartition (%) dans la Commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	39
Figure 3. 4:Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	41
Figure 3. 5:Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.....	44
Figure 3. 6:Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement	46

LISTE DES PHOTOS

Photo 1:Enquête auprès des ménages	1
Photo 2:Hôtel de ville de Kontcha.....	1

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation de la Commune de KONTCHA.....	19
--	-----------

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La réforme sur la décentralisation au Cameroun permet aux Communes de jouer un rôle capital en matière de développement (cf. loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes). Elle leur donne l'opportunité d'assumer le développement de leur essor territorial.

L'enjeu majeur de la décentralisation est de promouvoir le développement durable en impliquant les populations de la base à la gestion de leurs affaires. Il est également question d'inciter les populations à prendre des initiatives au plan local et de s'investir dans la recherche des solutions idoines à leurs problèmes locaux.

Le Programme National de développement Participatif (PNDP) organe de développement mis en place par l'État Camerounais, apporte un appui à ces institutions afin de mieux jouer leur rôle. Il fournit un appui technique et financier dans l'élaboration des Plans Communaux de Développement (PCD), dans le financement des projets tirés des PCD. Il renforce les capacités des agents communaux afin d'améliorer les performances de leurs services. Dans ce schéma, les Investissements au sein des Communes tiennent compte des priorités que ces dernières se sont fixées au sein de leur Plan de Développement. Ces investissements proviennent des Budgets d'Investissement Public (BIP), des fonds propres des Communes et des partenaires de Développement.

Dans ce contexte de décentralisation, que le contrôle citoyen de l'action publique apparaît donc comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise l'amélioration de la qualité des services dans les secteurs à travers une appréciation des services rendus par l'investissement public par les populations. C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec la Commune et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a initié le projet Scorecard consistant en une opération d'évaluation de la satisfaction de l'offre des biens et services publics dans l'espace communal, notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la Commune.

Ce rapport présente les acquis des enquêtes Scorecard menées dans la Commune de KONTCHA. Les enquêtes se sont déroulées du 21 mai au 5 juin 2022. Cette opération d'enquête a été supervisée par le PNDP et l'INS qui ont été d'un grand apport du point de vue technique et managérial. C'est dans ce contexte que le présent rapport de présentation des résultats du Scorecard de la Commune de KONTCHA est rédigé et sera structuré ainsi qu'il suit :

- La Préface ;
- Le Résumé exécutif ;
- L'introduction générale ;
- Offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de KONTCHA ;

- Principaux constats relevés dans les secteurs cibles ;
- Plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique ;
- Conclusion et principales recommandations ;
- Annexes.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été défini dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 23 quartiers/villages de la Commune de KONTCHA. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une Commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la Commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la Commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de KONTCHA. Cette enquête s'appuie sur 3 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 106 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée

pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. L'échantillon de 306 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi , et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h .

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Donc :

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un

plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire Commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire Commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) Service d'Appui au Développement Rural (SADER) sélectionné pour le lot 1 constitué de 7 Communes, parmi lesquelles la Commune de KONTCHA en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans ladite Commune appartenant à ce lot. Dans ce lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. À la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 21 mai au 5 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1. 1: Bilan de la collecte des données de Kontcha

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	21	Quartier Haoussa	110	0	0	0	
2	22	Baladj Kontcha	100	0	0	0	14 ménages non dénombrés
3	23	Baladj Kontcha	96	0	0	0	
Total	///	///	306	0	0	0	

Étant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI5, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de SADER, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. À leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa Commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE KONTCHA

Ce chapitre présente la monographie de la Commune d'une part et d'autre part les offres publiques de biens et services en contexte de décentralisation.

II.1 Présentation de la Commune

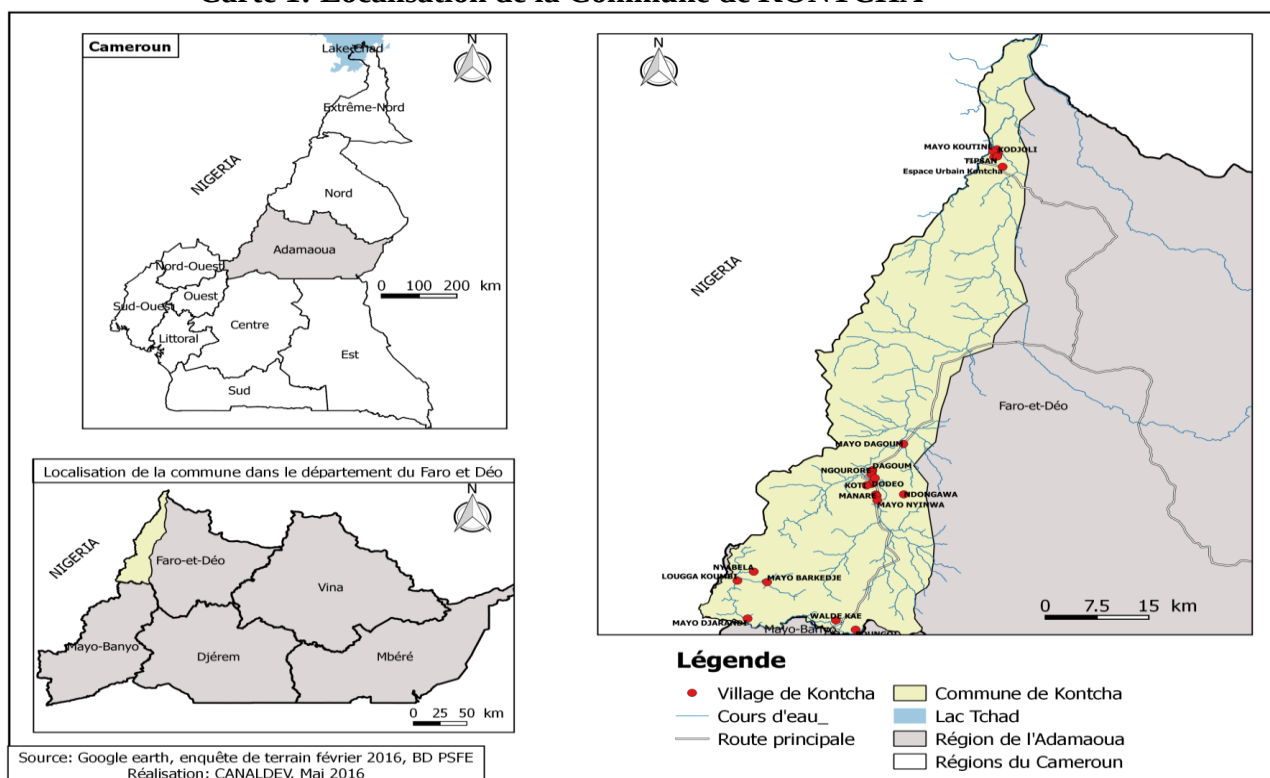
Cette section, illustre la situation administrative et historique, la situation démographique, la situation géographique, la situation socioéconomique et culturelle de la Commune de KONTCHA.

II.1.1 Situation administrative et historique

La Commune de Kontcha a été créée par Décret N° 99/279 du 08 décembre 1999 portant création de la Commune de Kontcha, avec sur une superficie de 875 km². La Commune de Kontcha est située dans le Département du Faro et Deo, Région de l'Adamaoua. Elle est limitée :

- Au Nord par la Commune de Béka (Département du Faro, Région du Nord-Cameroun) ;
- Au Sud par la Commune de Galim-Tignère ;
- À l'Est par la Commune de Mayo-Baléo;
- À l'Ouest par la République Fédérale du Nigeria.

Carte 1: Localisation de la Commune de KONTCHA



Source : PCD de la Commune de KONTCHA 2016

II.1.2 Situation démographique

La Commune de Kontcha avait une population estimée à environ 11 635 habitants en 2016(PCD KONTCHA 2016) dont 5 761 hommes et 5 874 femmes. Elle était de 6 938 au troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat ; soit une augmentation en valeur absolue de 4 697 âmes.

II.1.3 Situation géographique

La Commune de Kontcha est caractérisée par un climat tropical de type soudano sahélien. Les sols correspondent à une mosaïque pédologique. Dans les plaines, on rencontre des sols sableux à limons, des sols limons à alluvions récentes, des sols ferrallitiques à gravions dans les interfluves et des noirs dans les piémonts.

L'espace géographique de la Commune de Kontcha correspond dans sa globalité à la dorsale ouest du socle de la ligne volcanique camerounaise. Le talus rocheux de raccordement de l'axe Nord – Sud subdivise l'espace communal en deux unités topographiques distinctes à savoir : la plaine centrale de Kontcha communément appelée la plaine koutine et les hauts plateaux dominés par les Tchabbé Mbabo.

La Commune de Kontcha est caractérisée par un réseau hydrographique dense de type dendritique. Son régime hydrographique dépend de la pluviométrie. Le fleuve Déo constitue le principal cours d'eau qui coule en cascade et rapide. En effet, le débit du fleuve Déo baisse en saison sèche alors qu'en saison des pluies, il est marqué par des hautes eaux et des inondations des lits majeurs. Les principaux affluents sont : le Mayo-Selbé, Mayo-Yim, Mayo-Liddies, Mayo-Riga, Mayo-Bedouga et le Mayo-Linchi. Les lits mineurs sont tapissés (dépôts) de galets ronds, émoussés teintés et ocres. L'ensemble de ces réseaux hydrographiques est riche en ressources halieutiques tels le poisson.

La végétation correspond à la savane soudano - guinéenne caractérisées par des faciès et une variété des espèces arborées relativement denses par endroit.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

L'activité économique est principalement orientée vers l'agriculture, l'élevage, le petit commerce et le transport.

L'agriculture pratiquée au niveau de la Commune de Kontcha est de subsistance et manuelle. L'on rencontre la pratique de l'agriculture sur brûlis et l'agriculture mixte. Les principales cultures pratiquées sont : le maïs, le mil, le manioc, la patate douce, l'igname et le taro, le macabo, la canne à sucre, le haricot, la pomme de terre et le riz. L'on note qu'il existe 5448 actifs agricoles pour 03 coopératives simplifiées de producteurs de maïs, 01 union de GIC, 41 GIC et 14 associations, tout ceci sous la supervision d'un délégué d'Arrondissement d'Agriculture.

Les populations de la Commune de Kontcha et de sa périphérie pratiquent 03 types d'élevage. Il s'agit

d'une part de l'élevage des gros et petits ruminants d'autre part, de l'élevage de la volaille. La pêche est artisanale, et se fait dans le fleuve Déo et ses affluents en saison sèche.

L'activité artisanale est assez développée au sein des communautés avec la fabrication des canaries, calebasse, des paniers, des tamtams, des tambours, des mortiers et le matériel agricole artisanal (les manches des houes, des machettes...). À cela, s'ajoute le tissage des nattes et autres tenues traditionnelles.

Plusieurs manifestations culturelles sont souvent organisées chaque année par les populations de la Commune.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Dans le cadre de la décentralisation et son application effective sur le terrain, des compétences particulières et des moyens appropriés dans divers domaines de développement social ont été transférées par l'État aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) aux travers de nombreux textes et lois tels que la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation, décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010, décret N°2010/0246/PM, Décret N°095/013 du 07 février 1995. À ce titre, l'on peut citer entre autres :

En matière d'éducation

- La création conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- Le recrutement et la prise en charge du personnel d'appui desdites écoles ;
- La participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'État et de la région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

En matière de santé, il s'agit de la construction, de l'équipement et la gestion des Centres de Santé Intégrés (CSI). Les Maires assurant la présidence des comités de gestion des hôpitaux de district et des CMA.

En matière d'alphabétisation

- L'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme, en relation avec l'administration régionale ;
- La participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs.

En matière de formation technique et professionnel

- L'élaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
- L'élaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- La participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

Par ailleurs, des modalités d'exercice de ces compétences ont été fixées permettant aux collectivités d'alimenter en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'État.

En matière de développement local

- La Commune a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants. Elle peut en plus de ses moyens propres, solliciter le concours des populations conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ;
- Les comités de gestion des formations sanitaires sont chargés de participer à la détermination des besoins des CSI ; élaborer le budget du CSI avec le Chef de la formation sanitaire ; assurer et contrôler la gestion des ressources financières, matérielles, humaines et des médicaments du CSI ; participer aux Assemblées Générales au niveau du district de santé ; organiser les réunions de l'Assemblée Générale ; rendre compte à l'AG;
- Les Communes assurent la maîtrise d'ouvrage et la gestion des points d'eau (puits et forages).

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Dans cette partie, il est question de présenter les données collectées auprès de la Commune dans le secteur d'approvisionnement en eau potable, santé, éducation et certains services communaux tout en procédant à une analyse comparative avec les données collectées dans les administrations sectorielles, notamment le Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE), le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB), le Ministère des Enseignements Secondaire (MINSEC) et le Ministère de la Santé(MINSANTÉ).

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Tableau 2. 1:Etat des lieux des points d'eau dans la Commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	Commune	DD MINEE	Commune	DD MINEE	Commune	DD MINEE	Commune	DD MINEE
Puits avec pompe à motricité humaine	0	5	0	5	0	5	0	5
Puits avec pompe électrique	0	5	0	5	0	5	0	5
Forages avec pompe à motricité humaine	16	17	16	14	16	17	16	17
Forage avec pompe électrique	0	0	0	0	0	0	0	0
Borne-fontaine	0	0	0	0	0	0	0	0
Source	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseau d'adduction d'eau communal	6	1	0	1	0	1	0	1

Source : Enquête CCAP2, KONTCHA 2022

Au regard des compétences transférées par l'État aux Communes en matière d'approvisionnement en eau potable, nous constatons que la Commune de Kontcha dispose de 16 forages avec pompes à

motricité humaine tous fonctionnels. Par contre la Délégation Départementale (DD) du MINÉE fait mention de 17 forages avec pompe à motricité humaine dont 14 sont fonctionnels. Force est de constater qu'il n'y a un léger écart entre les données fournies respectivement par la Commune et la DD MINÉE. Nous remarquons également d'écart pour les autres types de ponts d'eau notamment les réseaux d'adduction d'eau communal, les puits avec pompe à motricité humaine et les puits avec pompe électrique, d'où la nécessité que les deux institutions travaillent en collaboration pour l'harmonisation des chiffres. Au-delà de cette comparaison, il importe de noter que sur les 06 réseaux d'adduction d'eau communal déclaré par la Commune aucun n'est fonctionnel. Le tableau ci-dessous présente ce résultat.

II.2.2 Secteur santé

Tableau 2. 2:État des lieux des formations sanitaires couvrant la Commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la Commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement (Oui/Non)				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	2	2	2	OUI	Non	Oui	Non	Non	Non
Centre Médical d'Arrondissement	1	1	1	OUI	Non	Non	Oui	Oui	Non
Hôpital de district	0	0	0	///					
Hôpital régional	0	0	0	///					
Hôpital de référence	0	0	0	///					
Formation sanitaire privée	0	0	0	///					
Autres (à préciser)	0	0	0	///					

Source : Enquête CCAP2, KONTCHA 2022

Il ressort du tableau 2.2 de la page précédente que la Commune de KONTCHA dispose 02 centres de santé/centres de santé Intégrés, et 01 Centre Médical d'Arrondissement. Les deux formations sanitaires reçoivent l'accompagnement de la Commune dans son entretien et sa gestion. Le Centre de Santé/Centre de Santé Intégré reçoit des appuis financiers. Quant au Centre Médical d'Arrondissement, la Commune procède au renforcement des capacités des personnels et à l'appui logistique. Toutes ses

formations sanitaires disposent d'un COSA ou COGES.

II.2.3 Secteur de l'éducation

Les données collectées auprès de l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base(IAEB) de KONTCHA présente l'état des lieux des services de l'éducation au niveau maternel et primaire. Pour ce qui concerne le cycle maternel, il convient de noter que la Commune de KONTCHA dispose de 02 écoles maternelles comme le prévoit la carte scolaire dont 01 est construite en matériaux définitif. Par contre au cycle primaire, la Commune dispose de 13 écoles primaires avec seulement une seule construite en matériaux définitif et disposant 02 Associations des Parents et d'Élèves et d'Enseignants (APEE) fonctionnelles. S'agissant de l'état des lieux aux enseignements secondaires, les données de la Délégation Départementale du Ministère des Enseignements Secondaires (MINSEC) pour le FARO-ET-DEO font mention d'un établissement secondaire tandis que la carte scolaire en prévoit 02. Ces résultats démontrent à quel point des nouveaux établissements doivent être créés afin de combler le nombre prévu par la carte scolaire au secondaire. En outre, nous constatons l'inexistence des établissements privés dans la Commune. Le tableau ci-dessous illustre ce résultat.

Tableau 2. 3:État des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la Commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	2	2	0	1	1
	Privé laïc	///	0	0	0	///
	Privé confessionnel	///	0	0	0	///
	Ecole de parents	///	0	0	0	///
Primaire	Public	13	13	1	1	2
	Privé laïc	///	0	0	0	///
	Privé confessionnel	///	0	0	0	///
	Ecole de parents	///	2	1	1	///
Secondaire	Public	2	1	0	1	1
	Privé laïc	///	0	0	0	///
	Privé confessionnel	///	0	0	0	///
	Ecole de parents					

Source : Enquête CCAP2, KONTCHA 2022

II.2.4 Secteur des services communaux

Tableau 2. 4: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service (Oui/Non)	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	///
Délivrance des documents d'urbanisme	Non	///
Aménagement des voiries	Oui	///
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	///
Légalisation des documents	Oui	///
Authentification des documents	Oui	///
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Non	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser) _____	Non	

Source : Enquête CCAP2, KONTCHA 2022

La commune de Kontcha offre une kyrielle de service. Cependant un certain nombre de services ne sont pas offerts tels que le service de transport public et de délivrance des documents d'urbanisme. De tous les services disponibles tel que présenté dans le tableau, aucun n'a un délai d'obtention. La non déclaration du délai pour le service d'établissement d'actes d'état civil s'explique par le fait qu'il existe trois types d'acte que sont l'acte de naissance, l'acte de mariage et l'acte de décès dont les délais ne sont pas définis car dépendant de la disponibilité des registres pour ce qui est des actes de naissance, de l'effectif et compétences du personnel.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Le présent chapitre met en exergue les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services communaux. Il est divisé en cinq (05) grandes parties : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, le service de santé, le service de l'éducation, et la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

La population enquêtée est constituée des chefs des ménages. Toutefois, en cas d'absence de ce dernier, le questionnaire pouvait être adressé à son (sa) conjoint(e) ou à tout autre répondant vivant dans le ménage et capable de fournir les informations sollicitées. Le tableau 3.1 présente la répartition en pourcentage des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence.

Tableau 3. 1: Répartition (%) dans la Commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage					
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Total
Strate de résidence	Urbaine	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Rurale	74,1	20,6	2,7	0,3	2,0	100,0
	Total	74,3	20,5	2,6	0,3	2,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Il ressort du tableau ci-dessus que les chefs de ménages représentent plus de la moitié des personnes enquêtées dans le milieu urbain comme rural. Toutefois, nous remarquons qu'aucune conjointe du chef de ménage en milieu rural n'a répondu aux questionnaires. Des personnes n'ayant aucun lien de parenté avec le Chef de ménage ont été les moins enquêtés et ceci pourrait justifier la fiabilité de données collectées.

S'agissant de la répartition des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge, nous constatons que les différents groupes d'âges sont représentés, plus de 2 enquêtés sur 5 sont des jeunes âgés de 20 à 35 ans aussi bien en milieu rural qu'urbain mais dans cette tranche d'âge on retrouve plus de femmes (50,8%) que d'hommes (39%). Comme on pouvait s'y attendre, les enquêtés de moins de 20 ans sont les moins nombreux quel que soit le sexe et quel que soit le milieu de résidence. Le tableau de la page suivante, illustre ce résultat.

Tableau 3. 2: Répartition (%) dans la Commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquête								
		Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	0,0	1,1	1,1	0,0	8,8	8,7	0,0	4,3	4,3
	[20 - 35[	100,0	38,6	39,0	0,0	51,2	50,8	50,0	43,9	43,9
	[35 - 50[	0,0	37,5	37,3	0,0	20,8	20,6	,0	30,6	30,4
	Plus de 50 ans	0,0	22,7	22,6	100,0	19,2	19,8	50,0	21,3	21,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

III.2 Approvisionnement en eau potable

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de l'hydraulique vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts par les ouvrages d'approvisionnement en eau présents dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des populations locales, sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de l'hydraulique.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la Commune

La Commune de Kontcha n'est couverte par le réseau public de distribution d'eau CAMWATER. L'approvisionnement en eau potable pour la majorité des ménages de l'espace urbain et rural se fait à partir de forages équipés de pompes à motricité humaine.

Tableau 3. 3:Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivière	Autre
Strate de résidence	Urbaine	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Rurale	2,0	0,0	12,0	93,7	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0
	Total	2,0	0,0	11,9	93,7	0,3	0,0	0,3	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0

Source : Enquête CCAP ,Kontcha 2022

D'après le tableau ci-dessus, on constate que la quasi-totalité des ménages déclarent que, le système public d'approvisionnement en eau existant dans leur village/quartier est constitué des forages avec pompe a motricité humaine. Ceci pourrait s'expliquer par l'orientation des investissements de la Commune vers la mise en œuvre des forages équipés de pompe à motricité humaine tant en milieu rural qu'urbain mais cela reste insuffisant.

Tableau 3. 4:Utilisation d'une source d'eau publique

		Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau					
			Puits avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Réseau d'adduction d'eau	Total
Strate de résidence	Urbaine	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
	Rurale	95,3	4,9	93,0	2,1	100,0	4,9	93,0
	Total	95,4	4,8	93,1	2,1	100,0	4,8	93,1

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

S'agissant de l'utilisation d'une source d'eau publique, la quasi-totalité des ménages ont déclaré qu'ils utilisent une source d'eau publique. Pour ce qui concerne la principale source d'approvisionnement publique en eau, force est de constater qu'en milieu rural ou urbain, la population s'approvisionne essentiellement aux forages avec pompe à motricité humaine ou à la source.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la Commune

Tableau 3. 5:Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée				
				Puits avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Réseau d'adduction d'eau	Total
Strate de résidence	Urbaine	50,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
	Rurale	69,1	52,2	7,0	89,2	3,8	100,0	7,0
	Total	69,0	52,5	6,9	89,3	3,8	100,0	6,9

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

À la question de savoir si le point d'eau utilisé est disponible toute l'année et accessible tout au long de la journée, plus de la moitié des ménages ont répondu favorablement à ces deux questions. S'agissant de la principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée, il ressort du tableau ci-dessus que la quasi-totalité des ménages en milieu urbain et rural ont déclaré que les forages avec pompe à motricité humaine sont accessibles tout au long de la journée. En outre, la totalité des ménages enquêtés ont déclaré que le réseau d'adduction d'eau est accessible tout au long de la journée.

Tableau 3. 6:Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

		Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
			Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Strate de résidence	Rural	41,5	0,8	42,3	56,9	100,0
	Total	41,5	0,8	42,3	56,9	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Des 52,2 % de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée en milieu rural, moins de la moitié ont déclaré que la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau. Plusieurs raisons pourraient être évoquées pour expliquer l'inadéquation entre la couverture du besoin en eau et la fréquence de disponibilité de l'eau. Or un approvisionnement régulier en eau nécessite également l'entretien et la maintenance des points de desserte d'eau au niveau de la Commune.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la Commune

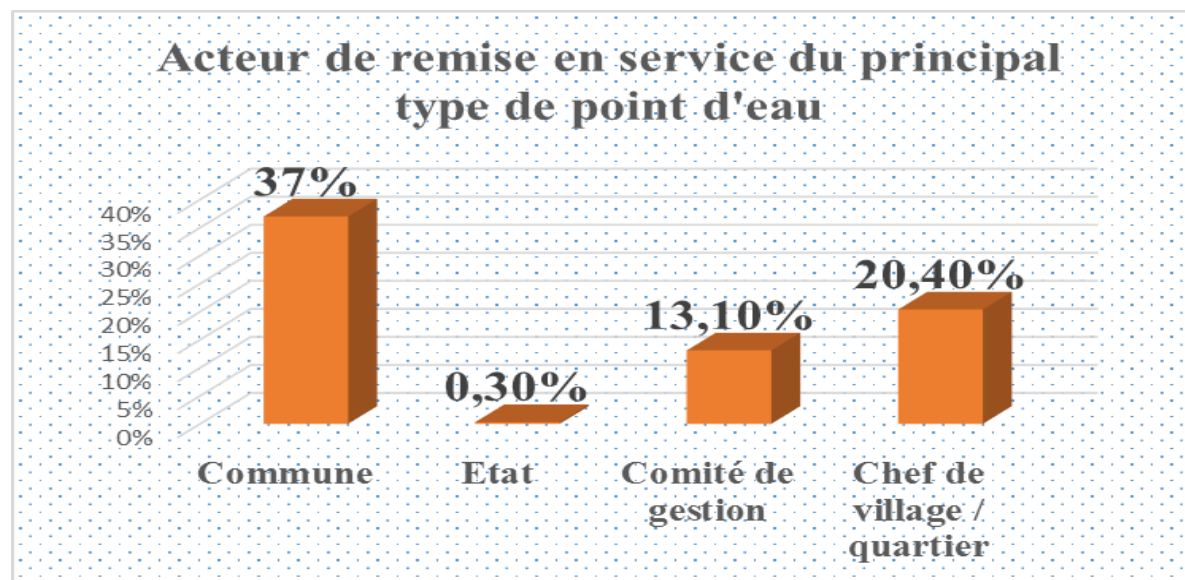
Tableau 3. 7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		<i>Moins d'une semaine</i>	<i>Entre une semaine et un mois</i>	<i>Entre un mois exclu et trois mois</i>	<i>Plus de trois mois</i>	<i>Pas encore</i>	<i>Total</i>
Urbain	50,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Rural	47,0	34,1	43,0	20,0	1,5	1,5	100,0
Ensemble	47,1	33,8	42,6	20,6	1,5	1,5	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

L'entretien et la maintenance des points d'eau joue un rôle essentiel pour un approvisionnement continu en eau. Selon le tableau 3.7 près de 50% de ménages ont connu une panne de leur principal type de point d'eau au cours des 6 derniers mois. Parmi les ménages qui ont connus une panne au cours des 6 derniers mois, 42,6% ont attendu entre une semaine et un mois pour la remise en service ; 33,8% moins d'une semaine en milieu rural qu'urbain. Force est de constater qu'en milieu urbain, le temps d'attente est plus long, la totalité des ménages ont déclaré qu'ils ont attendu entre un mois exclu et trois mois pour la remise en service. Ceci pourrait s'expliquer par la mauvaise organisation du COGES.

Figure 3. 1:Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau



Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

La remise en service d'un point d'eau est une activité qui nécessite l'implication d'un ou plusieurs acteurs. A la Commune de Kontcha, il ressort de la figure 3.1 que, c'est la Commune (37%), le chef de village (20,4%) et le comité de gestion (13,1%) qui sont les acteurs les plus impliqués dans la remise en service de la principale source d'approvisionnement en eau. Cependant, l'entretien et la maintenance des points d'eau nécessitent une bonne gestion par les acteurs.

Tableau 3. 8:Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau			
	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté
Urbain	0	50	0	100
Rural	18,8	78,7	0	39,4
Ensemble	18,7	78,5	0	39,8

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

La gestion des activités d'entretien et de maintenance des sources d'approvisionnement en eau peut s'effectuer par plusieurs acteurs. Il ressort du

tableau 3.8 de la page précédente, que dans la Commune de Kontcha, c'est la Commune qui intervient principalement dans l'entretien et la maintenance du point d'eau soit pour 78,5% de ménages enquêtés. Cette activité de gestion peut également être effectué par la communauté (39,8%) et le comité de gestion (18,7%). De plus, ces différents acteurs sont plus impliqués dans la gestion d'entretien et la maintenance des points d'eau en zone rurale par rapport la zone urbaine. Une telle activité nécessite également des moyens financiers.

Tableau 3. 9:Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES					Total
				Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Année	
Urbain	0,0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rural	10,8	3945,2	6,5	3,2	38,7	25,8	25,8	6,5	100,0
Ensemble	10,7	3945,2	6,5	3,2	38,7	25,8	25,8	6,5	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Les acteurs en charge de la gestion, l'entretien et la maintenance des types de point d'eau sont généralement organisés en comité appelé comité de gestion ou COGES. Et la mise en œuvre des activités du COGES nécessite des moyens financiers. Le tableau 3.9 révèle que dans la Commune de Kontcha, plus de 10% de ménages contribuent financièrement au fonctionnement du COGES en milieu rural. Nous constatons que les ménages en milieu urbain ne contribuent pas pour la mise en œuvre des activités du COGES. Parmi ceux ayant contribué financièrement à son fonctionnement, moins de 10% estiment que le montant contribué est élevé. De plus la forte fréquence des contributions des ménages est hebdomadaire

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la Commune

Dans cette section, il sera question de faire une caractérisation des points d'eau de la Commune de Kontcha selon les déclarations des ménages. Le tableau 3.10 de la page suivante présente l'accessibilité à la principale source publique d'approvisionnement en eau et l'appréciation du service rendu

par celle-ci.

Tableau 3. 10: Accessibilité à la principale source d’approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d’approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d’eau	Temps moyen (en minutes) d’attente au point d’eau	Nombre moyen de personnes qu’un ménage à l’habitude de trouver à ce point d’eau	Répartition des ménages selon l’appréciation du service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	250,0	1,0	6,0	8,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Rural	459,8	7,6	7,5	10,1	11,8	45,3	41,5	1,4	100,0
Ensemble	458,3	7,5	7,5	10,1	11,8	45,0	41,9	1,4	100,0

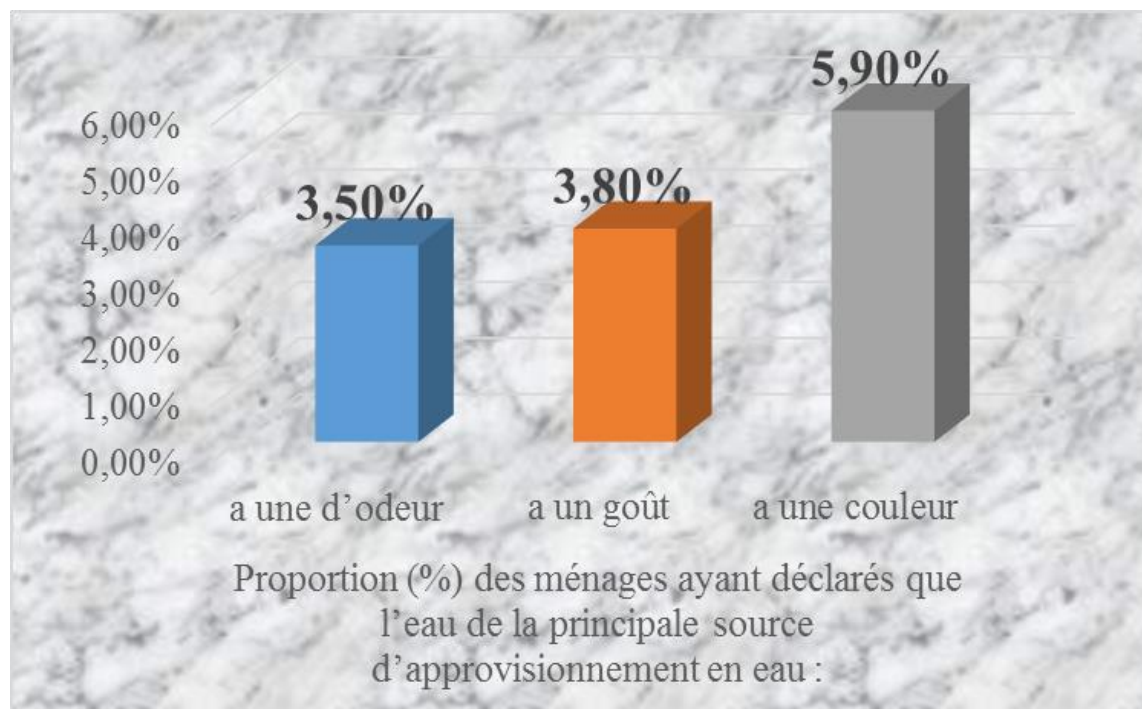
Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Il ressort de ce tableau que la distance moyenne parcourue à pied par les ménages pour atteindre la principale source publique d’approvisionnement en eau est de 458,3 m. Elle est de 459,8 m en milieu rural et 250 m en milieu urbain. De même, le temps moyen mis pour arriver à ce point d’eau est de 7,5 min soit 1 min en milieu urbain et 7,6 min en milieu rural. Le temps d’attente moyen au point d’eau est de 7,5 min ; dont 7,5 min en milieu rural et 6 min en milieu urbain. Ces chiffres sont proportionnels au nombre moyen de personnes rencontré habituellement au point d’eau. Pour ce qui est de l’appréciation du service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau, près de la moitié des ménages en milieu rural l’estime bon. Et en milieu urbain tous les ménages estiment que le service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau est passable.

La figure de la page suivante présente la proportion des ménages de la Commune de Kontcha selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence.

Il ressort de cette figure que moins de 5% de ménages en milieu rural déclarent que l’eau de leur principale source d’approvisionnement à un gout, à une odeur ou à une couleur. En outre, aucun ménage en milieu rurale n’a déclaré si l’eau a une odeur, un gout ou une couleur.

Figure 3. 2:Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence



Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la Commune

Cette partie porte sur l’analyse de la satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la Commune de Kontcha. Le tableau 3.11 de la page suivante présente le besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et la satisfaction de ce besoin.

De ce tableau, il ressort que 5,6% de ménages de Kontcha en milieu rural ont exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois contre 0% en milieu urbain. Ce besoin a été principalement adressé à 94,1% à la mairie. En général 58,8% de ménages ayant

exprimé un besoin en eau estiment qu'ils ont été satisfait.

Tableau 3. 11: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l'Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d'eau	Au Chef de village/ quartier	A l'Autorité administratives	A Camwater/ SNEC	A Autre	
Urbain	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rural	5,6	94,1	0,0	0,0	0,0	5,9	0,0	0,0	0,0	58,8
Ensemble	5,6	94,1	0,0	0,0	0,0	5,9	0,0	0,0	0,0	58,8

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

S'agissant du temps moyen mis entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par les ménages, la totalité a déclaré avoir mis moins d'un mois en milieu rural pour avoir la réponse favorable à leur besoin. Par rapport à la répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau, 100% de ménages ont affirmé qu'ils ont mis moins d'un mois pour satisfaire le besoin exprimé. Le tableau ci-dessus, illustre ce résultat.

Tableau 3. 12: Répartition dans la Commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau			
		Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus, de trois mois	Total
Rural	0,01	100,0	///	///	100
Ensemble	0,01	100,0	///	///	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Pour ce qui concerne la non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable, 23,4% de ménages déclarent avoir été non satisfait, soit 50,0% en milieu urbain et 23,3% en milieu rural. Les raisons évoquées sont principalement la mauvaise qualité de l'eau (14,1%) et l'éloignement du point d'eau (8,5%). Le tableau de la page suivante, illustre ce résultat.

Tableau 3. 13: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rural	23,3	8,6	14,3	1,4	0,0	0,0	0,0	1,4
Ensemble	23,4	8,5	14,1	1,4	0,0	0,0	0,0	1,4

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Au regard des différentes difficultés relevées, il est important de suggérer des actions en vue d'améliorer le service rendu en eau potable dans la Commune de Kontcha.

Il ressort du tableau ci-dessous, près de la moitié des ménages se sont engagés pour l'ajout des points d'eaux supplémentaire plus précisément la contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire et les plaidoyers auprès des donateurs. Nous notons également une proportion non négligeable des ménages qui se sont engagés dans l'amélioration de la gestion des points d'eau et de façon spécifique la redynamisation et la mise en place du COGES (22,4%), la contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau (16,2%). Pour l'amélioration de la qualité de l'eau, 23,8% des ménages se sont également engagés à participer aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité. Le tableau de la page suivante présente ce résultat.

Tableau 3. 14: Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d' un point d' eau supplémentaire	Donation du site de construction d' un point d' eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d' eau	Encouragement à l' intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d' eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l' artisan réparateur chargé de la maintenance du point d' eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l' eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d' insalubrité qui impactent la qualité de l' eau	
Urbain	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rural	45,2	13,0	41,5	22,6	16,3	13,0	6,6	5,0	23,9	17,3	14,0
Ensemble	44,9	12,9	41,9	22,4	16,2	12,9	6,6	5,0	23,8	17,2	13,9

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

III.3 Services de santé

Cette section du rapport nous renseigne sur la perception des ménages enquêtés dans le domaine de la santé, notamment l'utilisation des formations sanitaires dans la Commune, la caractérisation des petits matériels utilisés dans les formations sanitaires, le financement des soins dans les formations sanitaires, appréciation des services rendus dans les formations sanitaires, les actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé.

Les points de vue des populations seront présentés sur ces différents aspects. Cette présentation sera assortie d'une synthèse de la perception des populations sur les services de santé dans la Commune et des suggestions des axes d'amélioration de ces services.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la Commune

La carte sanitaire de la Commune de Kontcha présente plusieurs types de formations sanitaires. Le tableau 3.15 présente la répartition en pourcentage des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge.

Tableau 3. 15: Répartition (%) dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la Commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	100,0	0,0	0,0	100,0
Rural	100,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	100,0	0,0	0,0	100,0

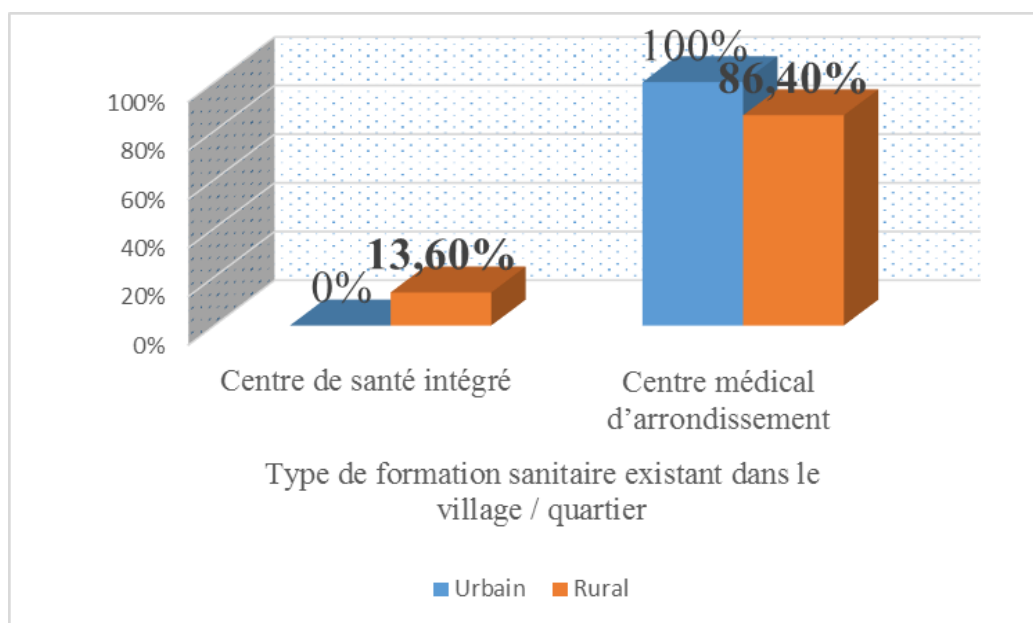
Source: Enquête CCAP2, Kontcha 2022

D'après le tableau 3.15, la totalité des ménages fréquentent uniquement des formations sanitaires publiques pour la prise en charge. Ceci pourrait s'expliquer par la proximité des formations sanitaires publiques, du coût de prise en charge et de l'inexistence des formations sanitaires privées dans la Commune.

La figure 3.3 présente la répartition en pourcentage des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Il ressort de cette figure que le centre médical d'arrondissement est la principale formation sanitaire publique que les ménages fréquentent pour obtenir des soins de santé dans la Commune de Kontcha. Ce choix pourrait s'expliquer par la disponibilité des médecins généraliste et spécialiste. Une proportion non négligeable (13,5%) des ménages se rend au centre de santé intégré pour obtenir des soins. La figure de la page suivante présente ce résultat.

Figure 3. 3: Répartition (%) dans la Commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins



Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Le tableau 3.16 présente les données sur l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 16: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en mètres) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	50,0	50,0	100,0	2000,0	5,5
Rural	92,0	8,0	100,0	811,5	14,9
Ensemble	91,7	8,3	100,0	819,4	14,8

Source: Enquête CCAP2, Kontcha 2022

D'après le tableau 3.16, la quasi-totalité des ménages en milieu urbain et rural se trouvent proche de leur principale formation sanitaire publique qu'ils fréquentent afin d'obtenir des soins. La distance moyenne à pied que parcourent les ménages pour se rendre à leur principale formation sanitaire est de 819,4 m, pour un temps moyen de 14,8 min. L'éloignement et le temps mis pour atteindre une formation sanitaire publique pourraient réduire le taux de fréquentation des formations sanitaires publiques par les ménages. Ces éléments sont autant d'aspects à prendre en considération pour la priorisation des actions visant l'amélioration de l'offre de santé.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

S'agissant des caractéristiques du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires, la quasi-totalité des ménages de la Commune de Kontcha ont déclaré que les petits matériels notamment les ciseaux, l'alcool, les seringues, le coton, la Bétadine, le thermomètre, le tensiomètre, la balance et les gants tous étaient disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Force est de constater qu'en milieu urbain, la totalité des ménages ont déclaré que les petits matériels sont tous disponible. Ceci pourrait s'expliquer par la forte demande des populations et le suivi de proximité. Le tableau ci-dessus illustre ce résultat.

Tableau 3. 17: Proportion (%) des ménages dans la Commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseau x	Seringue s	Alcool l	Coton n	Bétadine e	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres
Urbain	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
Rural	99,0	98,7	99,0	98,3	99,0	98,3	98,7	98,7	98,7	0,0
Ensemble	99,0	98,7	99,0	98,3	99,0	98,3	98,7	98,7	98,7	0,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Au sein de la Commune de Kontcha, les ménages payent en moyenne une somme de 1 190,5 Fcfa pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Moins de 5% de ménages trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Par ailleurs, 5,9% de ménages déclarent que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Près de la moitié des ménages estiment que l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire fréquentée pour l'obtention des soins est bon.

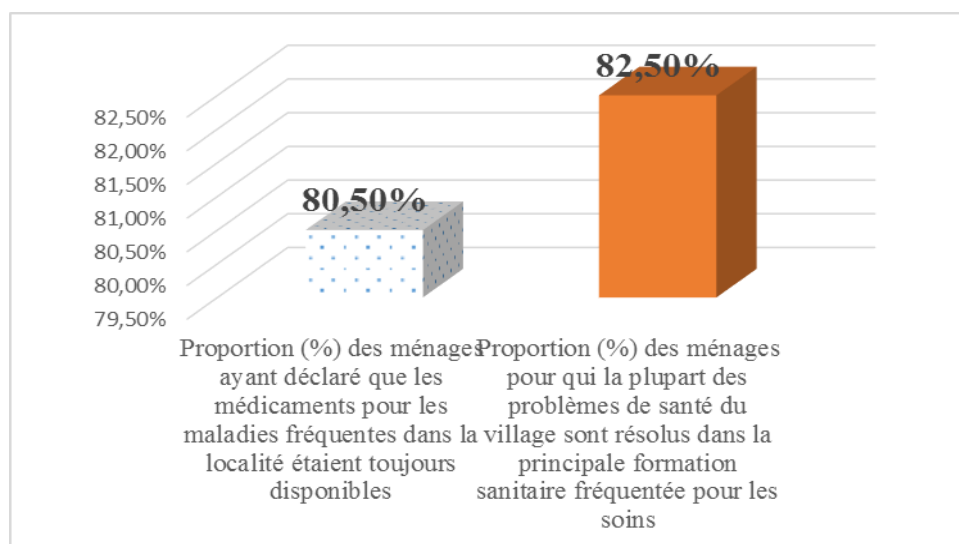
Tableau 3. 18: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	0,0	0,0	50,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Rural	1198,4	3,7	5,6	50,2	48,2	1,7	100,0
Ensemble	1190,5	3,6	5,9	49,8	48,5	1,7	100,0

Source: Enquête CCAP2, Kontcha 2022

S'agissant de l'appréciation du service rendu dans les formations sanitaires, la majorité des ménages déclarent que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles. Pour ceux dont la plupart des problèmes de santé sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins, ils représentent plus de la moitié des ménages. La figure ci-dessous présente ce résultat.

Figure 3. 4:Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins



Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Il ressort du tableau 3.19 que seulement 0,3% des ménages ne sont pas satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins. Les raisons de leur non satisfaction pour la plupart sont liées à l'absentéisme du personnel, au coût élevé de l'accès aux soins de santé, et l'insuffisance de médicaments.

Tableau 3. 19:Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Urbain	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Rural	0,3	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Ensemble	0,3	00,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Plusieurs manquements ont été relevés dans le secteur de la santé, des actions en vue de l'amélioration du service en soins de santé reste impératif dans la Commune de Kontcha pour le bien-être des ménages.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Tableau 3. 20: Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/ Équipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rural	29,9	24,3	12,6	26,2	8,6	6,3	9,0	9,6	9,0	23,9	3,0	1,0	15,0	29,9
Ensemble	29,7	24,1	12,5	26,7	8,6	6,3	8,9	9,6	8,9	23,8	3,0	1,0	14,9	29,7

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Le tableau 3.20 ressort les différentes actions que les ménages sont prêts à s'engager pour l'amélioration des services. La totalité des ménages en milieu urbain se sont engagés pour faire des plaidoyers auprès de la Commune et de l'État pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires. En milieu rural, près d'un tiers de ménage se sont engagés pour faire des plaidoyers pour le respect des normes sectorielles. Cela traduit l'insuffisance des formations sanitaires et des équipements dans les formations sanitaires existantes de la Commune de Kontcha.

III.4 Services de l'éducation

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de l'éducation vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts dans les cycles d'enseignements maternels, primaires et secondaire présent dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des populations locales, sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de l'éducation.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la Commune

Tableau 3. 21: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement									
	Maternel		Primaire		Secondaire 1 ^{er} cycle		Secondaire 2 ^{ème} cycle		Formation professionnelle	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Urbain	100	///	100	///	100	///	100	///	100	///
Rural	100	///	100	///	100	///	100	///	100	///
Ensemble	100	///	100	///	100	///	100	///	100	///

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Il ressort du tableau 3.21 que tous les enfants dans les ménages fréquentent essentiellement dans les cycles d'enseignements maternels, primaires, secondaires et formation professionnelle tous public. Ceci s'explique par l'inexistence des établissements privés dans la Commune de Kontcha.

Pour ce qui concerne l'existence d'un établissement scolaire public disponible dans le village/quartier ; plus de la moitié des ménages ont déclaré que le cycle maternel, primaire et secondaire existent dans la Commune de Kontcha dans l'ensemble. Moins de 10% des ménages ont fait mention de l'existence de la formation professionnelle. S'agissant de la proximité, la plupart des ménages affirment que les établissements scolaires publics disponibles sont proche du village, excepté la formation professionnelle dont la quasi-totalité des ménages estiment qu'elle est loin du village. Le tableau 3.22 illustre ce résultat.

Tableau 3. 22: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	0,0	54,2	53,8	92,5	7,5	100,0
Primaire	0,0	53,8	53,5	91,9	8,1	100,0
Secondaire	0,0	51,8	51,5	89,1	10,9	100,0
Formation professionnelle	0,0	8,6	8,6	12,4	87,6	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la Commune

Tableau 3. 23: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

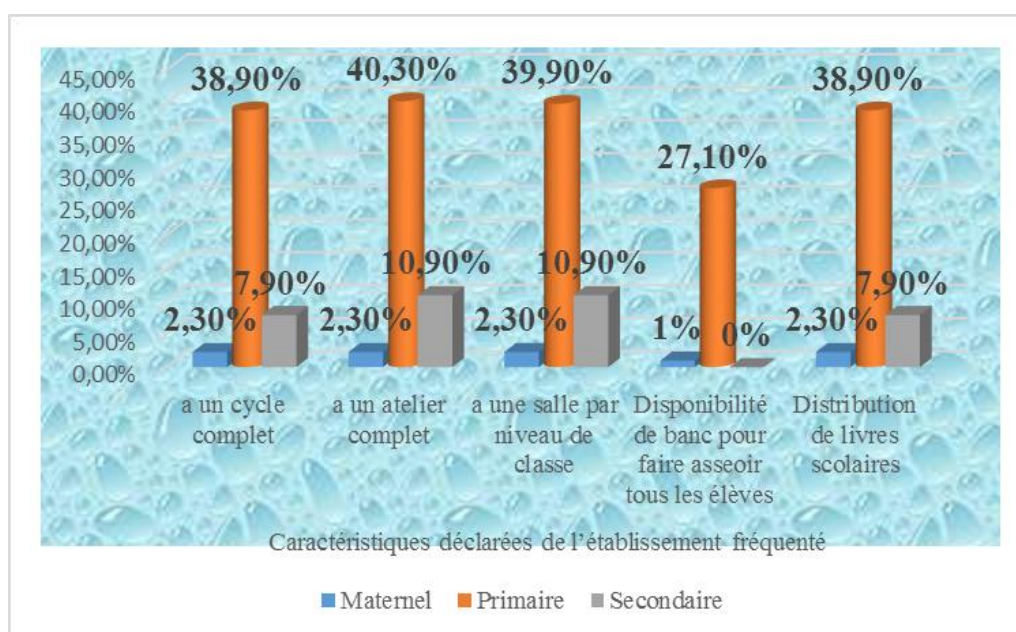
Cycle disponible	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	///	///	5,4	0,2	5,4	0,2
Primaire	///	///	2314,3	4,7	2299,1	4,7
Secondaire	///	///	1418,0	3,8	1408,6	3,8
Formation professionnelle	///	///	///	///	///	///

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Il ressort du tableau 3.23 qu'on met plus de distance, soit 2 314,3 m et plus de temps mis à pied, soit 4,7 min pour arriver au cycle primaire par rapport aux autres cycles. Pour le même cycle, on parcourt en moyenne plus de distance soit 2 299,1 m. La longue distance parcourue pourrait un facteur de sous scolarisation.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Figure 3. 5: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement



Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

S'agissant des caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement, plus de 35% de ménages ont déclaré que les écoles primaires sont à cycle complet, elles disposent d'une salle par niveau de classe et un atelier complet. Pour ce qui est des tables bancs, seulement 27,1% des ménages ont déclaré que les établissements fréquentés disposent des tables bancs pour faire asseoir tous

les élèves. Au maternel moins de 5% des ménages ont déclaré que l'école maternelle est à cycle complet, dispose d'une salle de classe par niveau et de banc pour faire assoir tous les élèves. Pour ce qui concerne le cycle secondaire, seulement 10,9% des ménages ont déclaré ces caractéristiques. La distribution des livres scolaires, 38,9% des ménages ont déclaré qu'on distribue. Ces différents résultats ressortent les insuffisances au niveau des infrastructures et des équipements.

Tableau 3. 24:Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	31,9	28,6	71,4	0,0	100
Primaire	43,7	7,3	91,1	1,6	100,0
Secondaire	38,1	22,9	77,1	0,0	100,0
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Il ressort de ce tableau que le nombre moyen d'élèves par salle de classe au maternel est près de 32 élèves ; 44 au primaire et 39 au secondaire. Par rapport à la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe, la quasi-totalité des ménages ont déclaré que les enseignants sont moyennement réguliers dans tous les cycles d'enseignements. Aucune information concernant la formation professionnelle n'a été relevé par les ménages.

Tableau 3. 25:Proportion (%) dans la Commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE	Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
		Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	0,3	0,0	0,0	0,0	100	0,0
Primaire	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Secondaire	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Pour ce qui concerne la participation des ménages aux réunions d'APEE ,force est de constater que moins de 1% de ménage ne participe pas aux réunions de l'APEE pour tous les cycles d'enseignements. La raison principale de non-participation des ménages est la non reddition des comptes par les responsables de l'APEE.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

S'agissant du coût de l'éducation, en moyenne les ménages dépensent 7 285,7Fcf au maternel ;

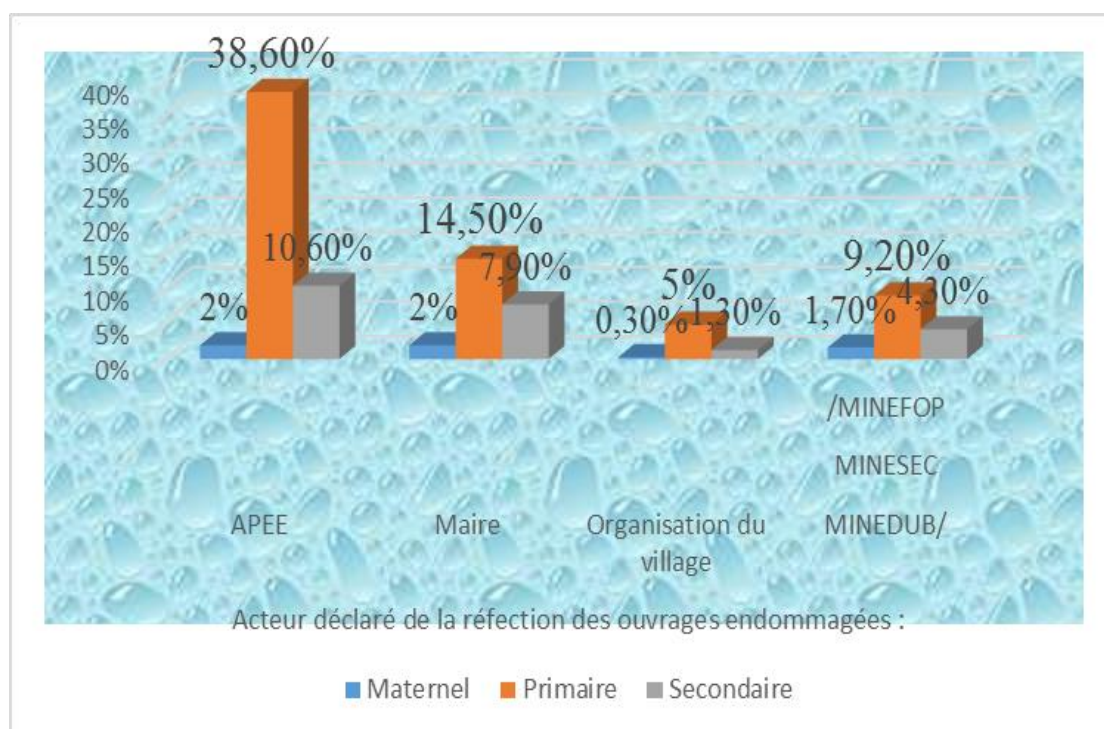
939Fcf au primaire et 7 185,7Fcf au secondaire pour l'inscription. Plus de la moitié des ménages ayant payé les frais exigibles déclarent que ces frais sont raisonnables pour tous les cycles. Néanmoins, moins de 1% des ménages ont payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation au cycle maternel et secondaire. Le tableau de la page ci-dessous illustre ce résultat.

Tableau 3. 26: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé		Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Elevé	Raisonné	
Maternel	7285,7	1000	0	14,3	85,7	0
Primaire	939	1235,8	83,7	5,7	94,3	5,6
Secondaire	7185,7	6548,6	48,6	14,3	85,7	0,3

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Figure 3. 6: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement



Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

S'agissant des acteurs qui interviennent dans la réfection des ouvrages, plus d'un tiers des ménages ont déclaré que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école primaire

ont été réfectionnées par l'APEE et 14,5% des ménages disent que c'est par le Maire. Au secondaire également, 10,6% des ménages ont déclaré que les ouvrages ont été réfectionnés par l'APEE. Ce résultat interpelle davantage l'APEE et le Maire à multiplier des actions pour la réhabilitation des infrastructures dans les établissements d'enseignements maternel, primaire et secondaire.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Nous constatons que dans la Commune de Kontcha tous les ménages sont satisfaits par les services d'éducation. Bien que les ménages soient satisfaits des services d'éducation, il importe de redoubler d'effort afin de combler les insuffisances.

Tableau 3. 27: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :											
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements dispensés	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	0,0	//											
Primaire	0,0	//											
Secondaire	0,0	//											
Formation professionnelle	0,0	//											

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Tableau 3. 28: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne / professionnelle	Suivi rapproché des relations parents / enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Autres
Maternel	13,5	5,3	27,4	3,6	8,9	11,6	0,0
Primaire	5,3	4,0	6,3	3,0	2,6	5,0	0,3
Secondaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Formation professionnelle	13,5	5,3	27,4	3,6	8,9	11,6	0,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Au niveau communal, on constate que peu de ménages dans l'ensemble se sont engagés pour l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation. Seulement 27,4 % des ménages se sont engagés pour le suivi rapproché des relations parents/enseignants au maternel et dans la formation professionnelle, au primaire 13,5% des ménages se sont engagés pour les primes d'excellence aux écoles primaires.

Tableau 3. 29: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénomination des enseignants indicats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	2,0	0,3	0,3	1,3	1,0	0,7	0,7	0,3	0,3	0,0
Primaire	38,6	4,6	2,0	28,1	2,3	9,6	4,3	3,6	1,3	0,0
Secondaire	11,6	2,0	2,6	5,9	1,7	4,0	3,0	1,3	1,3	0,0
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Enquête CCAP2, Commune 2022

Au niveau communautaire, près de 04 ménages sur 10 dans l'ensemble se sont engagés pour l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers les différentes parties prenantes. Près de 04 ménages sur 10, se sont engagés au primaire pour participer aux activités de l'APEE et près d'un tiers de ménage se sont engagés pour le renforcement des relations parents-enseignants. Au regard de ce résultat, des actions doivent être mené pour impliquer davantage les ménages dans les activités d'APEE.

III.5 Fourniture des services communaux

Cette partie présente d'une part, les informations collectées sur les services rendus dans l'institution communale de Kontcha, et la perception que les ménages enquêtés ont de ces services, et d'autre part, propose des axes d'amélioration des services sur la base des insuffisances relevées par ces ménages.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

On constate d'après le tableau 3.30 que près de la moitié des ménages ont demandé le service d'établissement d'acte de naissance pendant les 12 derniers mois à la Commune et 44,2% estiment que

l'accueil pour ce service a été bon. Par rapport au temps mis, plus de la moitié des ménages ayant demandé le service d'acte de naissance ont attendu une semaine pour l'obtenir. Les autres services tels que l'établissement d'acte de décès, de mariage, légalisation des documents officiels sont peu demandés par les ménages. Le tableau de la page suivante illustre ce résultat.

Tableau 3. 30: Demande de service, accueil à la Commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon	Temps mis pour obtenir le service communal							
			En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total
Acte de naissance	44,9	44,2	0,7	1,5	0,0	5,9	78,7	11,0	2,2	100,0
Acte de décès	1,3	1,3	0,0	50,0	0,0	25,0	25,0	0,0	0,0	100,0
Acte de mariage	2,0	2,0	0,0	16,7	50,0	16,7	16,7	0,0	0,0	100,0
Légalisation des documents officiels	1,3	1,3	0,0	75,0	25,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Délivrance des documents d'Urbanisme	1,0	0,7	0,0	66,7	0,0	33,3	0,0	0,0	0,0	100,0
Aménagement des voiries	1,0	0,7	66,7	,0	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	100,0
Gestion des déchets / assainissement	0,7	0,7	50,0	,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Hygiène et salubrité	0,7	0,7	50,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,7	0,7	0,0	0,0	50,0	0,0	50,0	0,0	0,0	100,0
Transport public	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Eclairage public	0,3	0,3	50,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Aménagement des aires de jeux	0,7	0,3	0,0	0,0	50,0	50,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Certificat de domicile	0,7	0,3	0,0	50,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Validation des plans de localisation	0,7	0,7	0,0	0,0	50,0	0,0	50,0	0,0	0,0	100,0
Authentification des documents	0,7	0,7	33,3	33,3	0,0	0,0	33,3	0,0	0,0	100,0
Informations	1,0	1,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Autres	0,3	0,3	0,7	1,5	0,0	5,9	78,7	11,0	2,2	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Tableau 3. 31:Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre service				
		Personnel indisponible/absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Total
Acte de naissance	4,4	16,7	33,3	33,3	16,7	100,0
Amenagement des voiries	33,3	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Informations	33,3	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

Pour ce qui concerne les contraintes dans la fourniture des services communaux, un tiers des ménages trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service d'aménagement des voiries et d'informations et la cause est respectivement dû à l'absence du matériel de travail et à l'indisponibilité ou absence des personnels. Pour ce qui concerne le service d'acte de naissance, moins de 5% de ménage trouvent long ou très long le temps mis pour rendre ce service, 33,33% de ménage ont relevé comme cause l'absence du matériel de travail et l'incompétence des personnels.

Tableau 3. 32:Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	0,7
Acte de mariage	0
Acte de décès	0
Légalisation des documents officiels	0
Délivrance des documents d'urbanisme	0
Aménagement des voiries	0
Gestion des déchets / Assainissement	0
Hygiène et salubrité	0
Aménagement des espaces verts et de loisir	0
Transport public	0
Eclairage public	0
Aménagement des aires de jeux	0
Certificat de domicile	0
Validation des plans de localisation	0
Authentification des documents	0
Informations	0
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0
Autres	0

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

A la question de savoir si les ménages ont payé un pourboire pour obtenir un service, nous constatons que la quasi-totalité des ménages n'ont pas payé pas un pourboire pour obtenir un service. Néanmoins, près d'un 1% des ménages ont payé un pourboire pour obtenir le service d'établissement d'acte de naissance. Certes le taux des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir un service est faible mais

il est souhaitable que les ménages ne payent aucun frais.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la Commune

Tableau 3. 33: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la Commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la Commune par le ménage				
	<i>Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière</i>	<i>Communication sur le budget annuel</i>	<i>Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière</i>	<i>Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement</i>	<i>Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement</i>
Urbain	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0
Rural	4,0	3,0	2,7	89,0	25,2
Ensemble	4,0	3,0	2,6	88,8	25,1

Source: Enquête CCAP2, Kontcha 2022

S'agissant de la caractérisation déclarée des activités de la Commune, 88,8% des ménages ont mentionné l'accompagnement du village/quartier dans les actions de développement, et 25,1% ont fait mention de l'implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement. Ces résultats ressortent à quel point la Commune n'implique pas sa population dans ses activités d'une part et d'autre part elle n'accompagne pas sa population dans les actions de développement. Pour ce qui concerne le budget annuel, la population n'est pas du tout informée, pareil pour les actions programmées au cours de l'année dernière. Des actions doivent être envisagées dans ce sens en vue d'améliorer les services communaux.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Tableau 3. 34: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la Commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbain	0,0	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///
Rural	1,7	0,0	20	20	0	60	40	0	0	0	,0
Ensemble	1,7	0,0	20	20	0	60	40	0	0	0	,0

Source: Enquête CCAP2, Kontcha 2022

On constate que 1,7% des ménages dans la Commune et principalement en milieu rural ne sont pas satisfaits des services rendus. Ils évoquent la non information des populations de la gestion communale (20%), l'absentéisme du personnel (20%), le mauvais accueil (60%) et le manque de professionnalisme (40%).

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Tableau 3. 35: Actions des ménages dans la Commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la Commune	Animation des tranches d' antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d' écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d' information et de sensibilisation de la Commune	Autres
Urbain	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	,0
Rural	46,5	21,9	48,8	29,9	2,0	3,0	8,0	6,0	37,5	9,0
Ensemble	46,2	21,8	49,2	29,7	2,0	3,0	7,9	5,9	37,6	8,9

Source : Enquête CCAP2, Kontcha 2022

En milieu urbain, la totalité des ménages se sont engagés pour participer aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes). En outre, la moitié des ménages se sont engagés pour participer aux réunions d'information et de sensibilisation de la Commune. Quant-au milieu rural, plus de 4 ménages sur 10 se sont engagés à contribuer à la diffusion des informations communales dans la communauté, et à participer aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes).

CHAPITRE IV : PLAN D’ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE

L’implication des populations dans l’offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l’amélioration de l’offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d’un plan d’action pour la mise en place d’un contrôle citoyen de l’action publique. Ce plan d’action est précédé au préalable d’un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d’un plan d’action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l’amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l’approvisionnement en eau, les services de santé, les services d’éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d’impliquer les populations dans l’amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d’évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d’intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l’Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S’assurer de la mise en œuvre des activités du plan d’action ;

- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la Communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...) ;
- Éveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la Commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs ;
- Proposer les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la Commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invitée à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

➤ **Le président :**

➤ **Le rapporteur :**

➤ **Les membres :**

- 01 représentant de la sous-préfecture ;
- 02 représentants de la société civile au niveau communal
- 02 représentants des chefferies traditionnelles ;
- 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'eau ;
- 02 leaders d'opinion au niveau local ;
- 02 leaders religieux;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans la Commune de Kontcha en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

PLAN D' ACTIONS DU CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Partenaire	Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Approvisionnement en eau potable							
Améliorer l'accès des populations à l'eau potable	OS 1.1 :Ajouter des points d'eaux supplémentaire	Collecte de la contribution financière des ménages à la réalisation de nouveaux points d'eau	Le Cadre Chargé des Communautés (CCC) ou le Cadre Chargé du Développement (CCD) ou le représentant du secteur « Eau »	Les CC de chaque village	Effectif des ménages qui ont contribué	Nbre	Trimestriel	Nombre moyen des ménages qui contribuait avant	Tous les ménages contribuent	Fiches de suivi du CCC	Comptage
					Le ménage a contribué pour XX F	Franc CFA	Trimestriel	Montant moyen des contributions d'un ménage parmi ceux qui contribuait avant	XX F	Fiches de suivi du CCC	Comptage
					Nbre de réunions tenues par le CC pour rendre compte des contributions aux ménages	Nbre	Mensuelle	0	12	- Fiches de présence - Rapport de la réunion	Comptage
		Plaidoyer auprès des donateurs pour la réalisation des nouveaux points d'eau	Le Maire	DD MINEE	Nbre de plaidoyer émis aux donateurs pour la réalisation des nouveaux points d'eau	Nbre	Annuelle	0	Nbre total de plaidoyer à mener	Dossier de plaidoyer transmis aux donateurs	Comptage

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Partenaire	Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
Santé											
Améliorer l'accès des populations aux soins de santé de qualité	OS: Améliorer l'accès aux équipements	Plaidoyer pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Le Maire	Le Responsable de la formation sanitaire	-Nbre de plaidoyer émis pour la réhabilitation des formations sanitaires - Nbre de plaidoyer émis pour l'équipement des formations sanitaires	Nbre	Trimestriel	0	Nbre total de plaidoyer à mener	Dossier de plaidoyer transmis au MINSA NTE	Comptage
Education											
Améliorer l'accès des enfants à l'éducation de qualité	OS :Améliorer la carte scolaire de la Commune	Plaidoyer pour la création , construction et équipement des nouvelles écoles maternelles , primaires et secondaire	Le Maire	DD MINEDU B/DD MINSEC	-Nbre de plaidoyer émis pour la création et construction des nouvelles écoles maternelles - Nbre de plaidoyer émis pour la création et construction des nouvelles écoles primaires - Nbre de plaidoyer émis pour la création et construction des nouvelles écoles au secondaire	Nbre	Annuelle	0	Nbre total de plaidoyer à mener	Dossier de plaidoyer transmis au MINEDUB/MIN ESEC	Comptage

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Partenaire	Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Fourniture des services communaux							
Améliorer la qualité des services rendus aux populations	OS 1 : Améliorer le dialogue citoyen entre la Commune et les populations	Mise en place d'un système de communication entre la Commune et les communautés (Boîte à suggestions, production des tracts, dépliants, affiches, radios communautaires, site internet)	Executif Communal	Les CCC de chaque village	-Nbre de mécanisme mis en place -Nbre de populations informées sur la gestion des activités de la Commune	Nbre	Trimestriel	Non déterminer	Ensemble de la Population	- rapport de la Commune	Comptage
	OS.2 : Améliorer la participation des populations aux activités communautaires	Sensibilisation des populations à s'impliquer davantage dans les activités communautaires	Executif Communal	Les CCC de chaque village	Nbre des populations sensibilisées sur les activités communautaires	Nbre	Trimestriel	A déterminer	Populations	- Feuilles de présence - rapport de la Commune	Comptage

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

À travers le Scorecard réalisé au cours du mois de mai et juin 2022, les populations de la Commune de Kontcha ont exprimé leurs opinions en matière de l'offre des services publics dans les domaines de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services rendus par l'institution communale. Les résultats de cette enquête sont les reflets des informations collectées auprès de 306 ménages interviewés dans l'espace communal. Il en ressort que dans le secteur de l'hydraulique, 95,4% de ménages enquêtés utilisent l'eau publique. Les ménages qui ont accès à l'eau publique toute l'année sont de 69%. En plus du comité de gestion du point d'eau à qui incombe la remise en service des points d'eau en panne, d'autres institutions ou personnes interviennent également pour réparer les pannes, à l'exemple des chefs de village/quartiers, du Maire. Les problèmes d'eau qui se posent dans des villages/quartiers sont essentiellement l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau, la mauvaise qualité de l'eau, et l'éloignement des points d'eau.

Par rapport au secteur de la santé, l'ensemble des ménages ont accès à la formation sanitaire public et dont la principale à être fréquenté par les ménages est le CMA. La quasi-totalité des ménages sont proches de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Ils mettent en moyenne 14,8 minutes pour s'y rendre. S'agissant de l'appréciation du service rendu dans les formations sanitaires, la majorité des ménages déclarent que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles. Selon les ménages enquêtés, les problèmes de l'offre des services dans ce secteur se posent au niveau du coût élevé, de l'accès aux soins de santé, et à l'absentéisme du personnel.

Quant au secteur de l'éducation, le manque d'information sur le cycle de formation professionnelle révèle la faible présence de cet établissement dans l'espace communale. À part l'APEE qui intervient régulièrement pour réfectionner les salles de classes endommagées, les organisations des villages, le Maire, et le MINEDUB s'impliquent également à cette tâche. Le problème de l'offre de service en matière de l'éducation du cycle maternel, primaire et secondaire se pose au niveau des insuffisances des salles de classe, des équipements et des manquements liés au personnel enseignant.

Au sujet des services rendus dans l'institution communale, l'établissement d'acte de naissance est le service le plus sollicité, 44,2% des ménages ayant demandé ce service estime que l'accueil a été bon mais le temps d'attente est long pour des raisons dus à l'absence du matériel de travail, à l'indisponibilité ou absence des personnels. Néanmoins, les ménages disent n'avoir pas de visibilité sur les actions communales et trouvent qu'ils sont faiblement impliqués dans ces actions.

Eu égard à ces problèmes relevés dans les différents secteurs, les recommandations suivantes sont formulées :

Au niveau du secteur hydraulique.

L'amélioration de l'offre en eau potable est un impératif. Cette amélioration nécessite les actions suivantes :

- La construction des points d'eau potable supplémentaires dans l'espace communal en tenant compte des normes sectorielles et de l'équité ;
- La réhabilitation continue de tous les points d'eau potable en panne ;
- La redynamisation et ou la mise sur pied des comités de gestion des points d'eau sur toute l'étendue de la Commune ;
- La sensibilisation des populations à contribuer à la gestion du point d'eau de la principale source publique auprès de laquelle elles s'approvisionnent ;
- L'implication des populations dans le suivi des entrepreneurs pendant la réalisation des points d'eau potable ;
- La réalisation des mini-adductions d'eau dans les grandes agglomérations de la Commune ;
- Le contrôle régulier de la qualité de l'eau.

Au niveau du secteur de la santé.

L'amélioration de l'offre de santé nécessite comme actions :

- La création, la construction et l'équipement de nouvelles formations sanitaires en tenant compte des normes sectorielles et de la carte sanitaire de la Commune ;
- L'approvisionnement en médicaments de qualité des formations sanitaires existantes
- L'affectation du personnel soignant compétent dans les formations sanitaires existantes ;
- L'amélioration des équipements dans les formations sanitaires existantes ;
- L'amélioration de la qualité des services rendus aux populations dans les formations sanitaires existantes
- La formation des COSA et des COGES des formations sanitaires.

Au niveau du secteur éducation.

L'amélioration des services d'éducation requiert les actions suivantes :

En ce qui concerne l'éducation de base, il s'agira :

- De la diminution des frais exigibles pour l'éducation ;
- Du rapprochement davantage des écoles maternelles et primaires des populations par la création, la

construction et l'équipement des nouveaux établissements ;

- De la distribution des manuels scolaires dans les salles de classe aux niveaux maternel et primaire ;
- De l'équipement des écoles primaires en table-bancs et les écoles maternelles en chaises et tables pour enfants ;
- De la construction et équipement des nouvelles salles de classe dans les écoles primaires en vue de résorber le problème de jumelage des classes ;
- De la mise sur pieds d'un mécanisme du suivi de la régularité des enseignants ;
- De la prise en charge des enseignants vacataires en vue d'améliorer la fréquence de présence des enseignants au niveau des écoles primaires ;

Au niveau du cycle d'enseignement secondaires les actions devront porter sur ;

- La création, la construction et l'équipement des nouveaux établissements secondaires ;
- L'augmentation du personnel enseignant dans les établissements secondaires ;

En ce qui concerne le cycle de formation professionnelle, la création, la construction et l'équipement d'une SAR/SM dans au moins une ville de la Commune est un impératif.

Au niveau des services rendus par l'institution communale.

- L'amélioration des services rendus dans l'institution communale nécessite :
- L'implication des populations dans la gestion communale ;
- L'amélioration de la communication entre les populations et la Commune sur la gestion des activités de la Commune;
- L'amélioration de la transparence dans la gestion de la Commune ;
- Sensibilisation des populations sur l'importance des actes d'état civil et des permis de bâtir;
- La sensibilisation du personnel du service d'état civil sur les bonnes pratiques dans le fonctionnement de leur service ;
- La Proximité plus accrue de la Commune de ses administrés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- PCD DE KONTCHA

ANNEXES

Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard

Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard

Noms et prénoms	structure	Fonction	Contact
NANA MAADJOU	PNDP	Coordonnateur de la Cellule Régionale de l'Adamaoua	698498867
NGUEPNDJOP Suzi	PNDP	Responsable Régional de suivi-évaluation (Point focal)	699434477
YADJA TCHIWOU Marcel	PNDP	Chauffeur	698498875
KOULAGNA Joseph	PNDP	Chauffeur	698498877
DJETOUPOURI	Institut National des Statistiques (INS)	Chef d'agence de l'Adamaoua	695273562
WAHOUM Bruno Guillaume	SADER	Coordonateur National	697431061

Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard

Noms et prénoms	structure	Fonction	Contact
WAHOUM Bruno Guillaume	SADER	Coordonateur National	697431061
WAGA Amoun	SADER	Consultant	699249859
GAMAPOU Laurent	MINEPAT	Statisticien/Consultant	694 67 49 40
GUIBOLLA Elias	SADER	Personnel d'appui	695 64 51 25
TSOP BRICE GAEL	MINEPAT	Statisticien/Consultant	691 13 08 98
MBELAWADZAI JOSEPH	MINEPAT	Statisticien/Consultant	691 26 68 58

Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard

Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

<i>Section I. IDENTIFICATION</i>					
S1Q01	Région _____	_ _ _			
S1Q02	Département _____	_ _ _			
S1Q03	Commune _____	_ _ _ _			
S1Q04	Lot de communes _____	_ _ _			
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	_ _ _			
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	_			
S1Q07	Nom de la localité _____				
S1Q08	Numéro de structure _____	_ _ _ _			
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	_ _ _			
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z _____				
S1Q10	Nom du chef de ménage _____				
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	_			
S1Q12	Nom de l'enquête _____				
S1Q13	Lien de parenté de l'enquête avec le chef de ménage (voir codes) _____	_			
S1Q14	Sexe de l'enquête : _____ 1=Masculin 2=Féminin	_			
S1Q15	Age de l'enquête (en année révolue) _____	_ _ _			
S1Q16	Téléphone de l'enquête _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ - _ _ -			
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ - _ _			
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ - _ _			
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____				
S1Q20	Nom du superviseur communal _____				
S1Q21	Résultat de la collecte _____ 01=Enquête complète 04=Absence d'un répondant compétent 02=Enquête incomplète 05=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 03=Refus 96=Autres (à préciser)	_ _ _			
	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)				
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_			

1 = Chef de Ménage

3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)

5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)

CODES SIQ13**Section II. EAU POTABLE**

			1=oui	2=non	8=NSP
S2Q01	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine		__	
		B. Puits avec pompe électrique		__	
		C. Puits à ciel ouvert		__	
		D. Forage avec pompe à motricité humaine		__	
		E. Forage avec pompe électrique		__	
		F. Borne-fontaine		__	
		G. Source		__	
		H. Marre		__	
		I. Réseau d'adduction d'eau		__	
		J. Adduction en eau potable (CAMWATER)		__	
K. Rivière		__			
X. Autres-à préciser) _____		__			
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 → S2Q18			__	
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à motricité humaine 04=Forages avec pompe à motricité humaine 02= Puits avec pompe électrique 03 = Puits à ciel ouvert 06 =Source 07 . = Rivière 04 =Forage avec pompe électrique 08=Adduction en eau potable 09 = Borne-fontaine 10 =Marre			__ __	
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non			__	
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui → S2Q07			__	
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois			__	
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non			__	
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q08			__	
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08			__	
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerchez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune		__	
		B=Etat		__	
		C=Une élite		__	
		D=Le comité de gestion du point d'eau		__	
		E=Chef de village/quartier		__	
		F=CAMWATER/SNEC/CDE		__	
		H = Ne sait pas		__	
		X=Autres partenaires : _____		__	
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerchez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ? A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres			__	
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09		__	
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année		__ __ __	
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?		__ __ __ __ __	
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant		__	

Section II. EAU POTABLE			
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		_ _ _ _ _
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		_ _ _ _
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		_ _ _ _
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		_
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP		_
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		_
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		_
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		_ _ _
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q18 →		_
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	_ _ _ _ _ _ _ _
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18		_
S2Q17c	Si vous avez-eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		_ _ _ _
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.		_
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	_ _ _ _ _ _ _
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	_
		A2 Donation du site de construction d'un point d'eau	_
		A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	_
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	
		B1 Redynamisation/mise en place du COGES	_
		B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	_
		B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	_
		B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	_
	B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	_	
	C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants		
	C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	_	
	C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	_	
	X. Autres à préciser _____	_	

<i>Section III. SANTE</i>				
<i>S3Q01</i>	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP		
		A. Centre de santé intégrée		__
		B. Centre Médical d'Arrondissement		__

Section III. SANTE			
		C. Hôpital de district D. Hôpital régional E. Hôpital de référence F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	__ __ __ __ __
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		__
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	__
B. Coût		__	
C. Accueil		__	
D. Qualité des soins		__	
E. Disponibilité du personnel		__	
F. Disponibilité de médicaments		__	
X. Autres à préciser :		__	
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		__
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		__
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		__
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		__ \ __ __
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		__ \ __ __ __
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		__
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	__
A. ciseaux		__	
B. Seringues		__	
C. Alcool		__	
D. Coton		__	
E. Bétadine		__	
F. Thermomètre		__	
G. tensiomètre		__	
H. Balance		__	
I. Gants		__	
X. Autres à préciser :	__		
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
A. Maternité		__	
B. Pédiatrie		__	
C. Laboratoire		__	
D. Petite Chirurgie		__	
E. Hospitalisation		__	
X. Autres à Préciser : _____		__	
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		__ __ __ __ __
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible		__
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		__
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		__

[illegible]

<i>Section IV. EDUCATION</i>					
<i>S4Q01</i>	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.	_ _			
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____	_____
<i>S4Q02</i>	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	_	_	_	_
<i>S4Q03</i>	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle	_	_	_	_

Section IV. EDUCATION

S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant		_	_	_	_
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	_	_	_	_
		Coût	_	_	_	_
		Qualité de l'éducation	_	_	_	_
Cycle d'enseignement			Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant		_	_	_	_
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non		_	_	_	_
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné						
Cycle d'enseignement			Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km		_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ 	_ \ _ _ _ _
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures		_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non		_	_	_	_
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP					_

Section IV. EDUCATION

S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	__	__	__	__
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	__	__	__	__
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	__	__		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?	__ _ _ _	__ _ _ _	__ _ _ _	__ _ _ _
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	__	__	__	__
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	__	__	__	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	__	__	__	
	B. Durée	__	__	__	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	__	__	__	
	D. Non reddition des comptes	__	__	__	
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription ----- -(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)
		APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- ---(en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)
		Autres frais ----- -----(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- (en FCFA)
		Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible	__	__	__	__

Section IV. EDUCATION

S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	__	__	__	__
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagés, qui s'occupe des réparations ? Autre intervenant ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MI NEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S4Q24a	__	__	__	__
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des enseignements F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				

Section IV. EDUCATION

	A. Prime d'excellence aux écoles	__	__	__	__
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	__	__	__	__
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	__	__	__	__
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	__	__	__	__
	E. Formation des enseignants	__	__	__	__
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	__	__	__	__
	B. Prime aux bons enseignants	__	__	__	__
	C. Dénonciation des enseignants indécents	__	__	__	__
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	__	__	__	__
	E. Acquiescement des cotisations	__	__	__	__
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	__	__	__	__
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	__	__	__	__
	H. Diffusion des bonnes pratiques	__	__	__	__
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__

Section V. SERVICES COMMUNAUX

	S5Q01	S5Q02	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 = minutes, 2 = heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, <i>Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a</i> <i>Si autre réponse, passer directement à S5Q04</i>	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long <i>Si S5Q04=1 → S5Q06</i>	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=Incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Services communaux ↓	Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal					
Acte de naissance	__	__	__ \ __ __ __	__ \ __ __ __ =	__	__	__

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Acte de décès	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Acte de mariage	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Légalisation des documents officiels	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Délivrance des documents d'Urbanisme	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Aménagement des voiries	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Gestion des déchets / assainissement	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Hygiène et salubrité	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Aménagement des espaces verts et de loisir	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Transport public	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Eclairage public	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Aménagement des aires de jeux	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Certificat de domicile	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Validation des plans de localisation	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Authentification des documents	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Informations	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
Autres (à préciser)	_	_	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _ _	_	_	_
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14						_
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel						_ _ _

Section V. SERVICES COMMUNAUX

[illegible]

Observations sur l'enquête
--

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1: Identification

S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	_
S1Q06	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ - _
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	- _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de l'Inspection X _____ Y _____ Z _____	_
S1Q11	Résultat de la collecte _____	_
	1=Enquête complète 2=Enquête incomplète 3=Refus 4=Absence d'un répondant compétent 6=Autres (à préciser)	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires						
Cycle	S2Q01 : Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-elle dans la commune dans le cycle ?	S2Q02 : Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	S2Q03 : Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	S2Q04 : Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	S2Q05 : Combien d'écoles disposent d'une Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelles dans le cycle ?	S2Q06 : Combien d'écoles parents compte la commune dans le cycle ?
Maternel	_ _ _ _	_	_ _ _ _	_	_ _ _ _	_ _ _ _
Primaire	_ _ _ _	_	_ _ _ _	_	_ _ _ _	_ _ _ _
Cycle	Ordre d'enseignement	S2Q07 : Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant	S2Q08 : Combien d'écoles compte la commune dans l'« ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q09 : Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l'« ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q10 : Combien d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l'« ordre d'enseignement » du cycle ?	
Maternel	A. Public	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	B. Privé laïc	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	D. Ecole de parents	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
Primaire	A. Public	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	B. Privé laïc	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	D. Ecole de parents	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?					_ _ _
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?					_ _ _ _
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?					_ _ _ _

<i>Section 1 : Identification</i>					
S1Q01	Région _____	_ _ _			
S1Q02	Département _____	_ _ _			
S1Q03	Lot de Communes _____	_ _ _			
S1Q04	Commune _____	_ _ _ _			
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	_			
S1Q06	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _			
		- _			
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _			
		_ _			
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _			
		_ _			
S1Q09	Nom du superviseur communal _____				
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y _____			_	
S1Q11	Z _____	 _			
	Résultat de la collecte _____				
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)				
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent				
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête :			_	
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise				

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires					
Ordre d'enseignement	S2Q01 : Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	S2Q02 : Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	S2Q03 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l' « ordre d'enseignement » ?	S2Q04 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l' « ordre d'enseignement » ?	
A. Public					
B. Privé laïc					
C. Privé confessionnel					
S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?				
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09				
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?				
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non				
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?				
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?				
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?				
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non				

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Lot de Communes _____	
S1Q04	Commune _____	
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	
S1Q06	Téléphone du répondant _____	
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINEE X _____	
S1Q11	_____ Y _____ Z _____	
S1Q12	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
	Appréciation de la qualité de l'enquête : _____	
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	S2Q01 : La commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine					
B. Puits avec pompe électrique					

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

C. Forages avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
D. Forage avec pompe électrique	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
E. Borne-fontaine	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
F. Source	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
G. Réseau d'adduction d'eau communal	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	_					
S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?					_ _ _
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire					_
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non				_
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non				_
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non				_
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non				_
		X. Autres (à préciser) _____				_

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	_ _ _
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	_ _ _ _ _ _
S1Q07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	_
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres _____	_
S1Q09	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ - _
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X _____ Y _____ Z _____	_
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
B. Puits avec pompe électrique	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

C. Forages avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
D. Forage avec pompe électrique	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
E. Borne-fontaine	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
F. Source	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
G. Réseau d'adduction d'eau communal	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	_					
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?					_ _ _ _
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3					_
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non				_
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non				_
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non				_
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non				_
		X. Autres (à préciser) _____				_

Section 3 : Services communaux

Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	_	_	_ _ _
B. Délivrance des documents d'urbanisme	_	_	_ _ _
C. Aménagement des voiries	_	_	_ _ _
D. Gestion des déchets / Assainissement	_	_	_ _ _
E. Légalisation des documents	_	_	_ _ _
F. Authentification des documents	_	_	_ _ _
G. Hygiène et salubrité	_		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	_		
I. Aménagement des aires de jeux	_		
J. Eclairage public	_		
K. Transport public	_		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	_		
X. Autres (à préciser) _____	_		

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	_ _ _
S1Q02	Département _____	_ _ _
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	_ _ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _ _
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	_ _ _ _
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	_ _ _ _ _ _ _
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	_
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	_

S1Q09	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____ Z _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires

Type de formations sanitaires	S2Q01 : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	S2Q03 : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	S2Q04 : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	S2Q05 : La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q06 : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
B. Centre Médical d'Arrondissement	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
C. Hôpital de district	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
D. Hôpital régional	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
X. Autres (à préciser)	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_	_	_	_	_	_
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					_				
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire					_				
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?					_ _ _ _				

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

(Mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)